

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 27 (1919)  
**Heft:** 8  
  
**Rubrik:** Petite chronique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

2° Les lettres et paquets de la mairie de Peuchapatte, qui n'est pas sur la route, seront déposés à la mairie de Noirmont.

3° En outre du prix d'adjudication, le messager facteur recevra une remise de 5 centimes par lettre ou paquet à l'adresse des particuliers.

La valeur des prestations susindiquées fut taxée à 150 francs par an. Il y eut trois « miseurs » : le premier offrit d'exécuter le service pour 100 francs ; le second, pour 90 francs et le troisième, pour 88 francs 40 centimes.

« Après quoi, ajoute le procès-verbal, ledit service ayant été crié plusieurs fois au rabais sur cette dernière somme, et personne n'ayant voulu s'en charger pour une somme inférieure, il a été adjugé... » (signé : le Maire des Bois : Godat).

La somme à payer fut répartie comme suit :

Les Bois, avec 1013 âmes :	33 fr. 81
Noirmont, avec 916 âmes :	30 » 56
Muriaux, avec 650 âmes :	21 » 70
Peuchapatte, avec 70 âmes :	<hr/> 2 » 33
Total	88 fr. 40 <sup>1</sup>

(A suivre.)

Marc HENRIAUD.

---

## PETITE CHRONIQUE

---

La Société d'histoire du canton de Fribourg a eu son assemblée annuelle dans le beau village d'Arconciel le 10 juillet dernier. Ce fut une journée fort réussie, dans un site intéressant et au milieu d'une population sympathique et très hospitalière. On y

<sup>1</sup> Archives de l'Etat de Berne.

entendit des communications de valeur : M. Ducrest, président, Directeur de la Bibliothèque de Fribourg, lut un travail de M. d'Amman sur la frontière des langues au cours des siècles dans la région d'Arconciel et y ajouta des renseignements intéressants sur l'histoire du village et de son château ; M. de Zurich donna des fragments d'une chronique fribourgeoise inconnue jusqu'ici, celle du notaire Guillaume Gruyère ; M. Léon Kern, un jeune et savant chercheur, parla de la date de la fondation de Fribourg et du plan primitif de la ville ; enfin M. G. Castella lut un chapitre curieux d'un ouvrage en préparation sur l'histoire du canton de Fribourg.

Un dîner pantagruélique fut ensuite servi aux *Trois Sapins*. On y entendit de nombreux discours, puis le comte de Gruyère, et une troupe d'armaillis qui, sous la direction artistique et infatigable de M. l'instituteur Pillonel, régalèrent l'assemblée d'un certain nombre de chants en patois et en français : *Lo conto de Gruvire, la Poya*, etc. La réunion se termina par la visite des ruines du vieux bourg d'Arconciel si curieusement situé sur un éperon rocheux entouré par la Sarine, en face de la tour du château d'Illens. La Société vaudoise était représentée par son président, par M. Næf, archéologue, M. le Dr Meylan, etc., sans oublier M. Fr.-Th. Dubois.

— La ville d'Yverdon a célébré brillamment, le 12 juillet, le *troisième centenaire* de la fondation de son Collège. Cette ville posséda des écoles bien longtemps avant 1619 ; on y signale un Collège des Innocents et une école communale distribuant l'instruction primaire et secondaire dès le commencement du XV<sup>me</sup> siècle ; le second de ces établissements ne dut pas disparaître à l'avènement du régime bernois. C'est en 1618 cependant que les Conseils de la ville résolurent de consacrer une somme importante pour créer et loger un Collège classique digne des temps et des besoins nouveaux qui étaient sans doute, en partie, une conséquence du grand mouvement de la Renaissance. Cette institution, ouverte en 1619, a continué jusqu'à maintenant à exister et à progresser. Notre collaborateur, M. John Landry, avait publié à l'occasion de cette fête, qui fut charmante et très bien organisée, une brochure historique qui renferme des détails très curieux sur les premiers temps du Collège.